

**Procès Verbal**  
**de la rencontre de réflexion**  
**Sur la situation de l'université Algérienne post COVID-19**

Faisant suite à la lettre de Monsieur le Ministre n° 547 du 23 avril 2020, concernant la situation de l'université post COVID-19 et dans le cadre d'une démarche participative, s'est tenue le 04 mai 2020 à 10 heures du matin à la salle des conférences B de l'université une rencontre de discussion et de réflexion à laquelle ont pris part :

- |                            |  |
|----------------------------|--|
| 1. Pr HADDAD Salim         | Recteur de l'université                      |
| 2. Pr OTMANI Amara         | Vice recteur chargé de la Post graduation    |
| 3. Dr BOUHADID Fares       | Vice recteur chargé de la Pédagogie          |
| 4. Dr BOUDJELLAL Khaled    | Vice recteur chargé de la Prospective        |
| 5. Pr OMEIRI Djamel        | Doyen de la Faculté des Sciences             |
| 6. Pr BOUSELSAL Nouredine  | Doyen de la Faculté de Droit                 |
| 7. Pr BENZEROUK Djamel     | Doyen de la Faculté des Sciences Sociales    |
| 8. Dr AMOUCHE Nasrine      | Doyenne de la Faculté de Technologie         |
| 9. Dr KIMOUCHE Bilel       | Doyen de la Faculté des Sciences Economiques |
| 10. Dr ROUAG Othmane       | Doyen de la Faculté des Lettres              |
| 11. Pr DJAZI Fayçal        | Faculté de Technologie                       |
| 12. Pr MEFTAH Ali          | Faculté des Sciences                         |
| 13. Pr BOUMEDIENNE Slimane | Faculté des Sciences Sociales                |
| 14. Pr BOULGAMAH Yousef    | Faculté de Droit et sciences Politiques      |
| 15. Pr DEROUICHE Nadir     | Faculté de Technologie                       |
| 16. Pr TIAR Achène         | Faculté des Sciences Economiques             |



Les collègues ci-après ont envoyé leurs contributions par écrit

- |                          |                                  |
|--------------------------|----------------------------------|
| 17. Pr LEGOUERA Messaoud | Responsable A/Q de l'université  |
| 18. Dr GUEHAM Ouahiba    | Faculté des Sciences Economiques |

La rencontre a été ouverte par la lecture de la lettre de Monsieur le Ministre ensuite les débats ont été organisés autour des axes suivants :

**1- Opération de mise en ligne des ressources pédagogiques :**

Le recteur de l'université a fait le point sur l'opération de mise en ligne des cours et des TD sur la plateforme de l'université en précisant que les taux de dépôt enregistrés par faculté arrêtés au 3 mai 2020 varient entre 50 et 70%. Sachant que certains enseignants ont opté pour les réseaux sociaux ou d'autres plateforme (tel que edu.google...etc.) afin de communiquer avec leurs étudiants et de leur transmettre les ressources pédagogiques nécessaires.

Les débats qui se sont suivis ont fait ressortir un résumé de l'état des lieux au niveau de l'université comme suit :

- **Pour le premier semestre :**

- Les enseignements (cours, TD et TP) se sont déroulés dans des conditions quasi normales.
- Les examens, la remise des résultats et les délibérations avant rattrapages ont été effectués normalement.
- Reste uniquement les rattrapages à organiser.

- **Pour le deuxième semestre :**

- Le retard pédagogique enregistré à ce jour est de l'ordre de quatre (4) semaines.
- Avec la capitalisation des cours en ligne, ce retard peut être résorbé facilement une fois le confinement levé.
- Pour les TP et les matières enseignées sous forme de TP, il a été recommandé de recourir à des simulations pour certains spécialités ( en technologie et sciences) , l'utilisation des résultats expérimentaux pour certains TP's en chimie et physique aussi la réalisations de TP via des vidéos démonstratifs ( youtube , ..) sur la plateforme Moodle
- Pour les fin de cycles (Licence et Master), une recommandation a été faite aux enseignants encadreurs, à travers les comités pédagogiques, de procéder à des recentrages des thèmes des projets de fin d'études afin d'éviter les stages en entreprises et poursuivre l'encadrement via le télétravail.
- Les soutenances peuvent être organisées au niveau de l'université en respectant les gestes barrières nécessaires.
- Envisager des évaluations orales dans les matières où c'est possible.

**Ainsi**, il a été retenu d'effectuer une évaluation objective, par les responsables des parcours, de la situation de dépôt des ressources pédagogiques sur la plateforme Moodle avant le 14 mai 2020 pour pouvoir trancher clairement en fonction de l'évolution de la situation sanitaire du pays.

En parallèle, les présents ont soulevé certaines contraintes qui alourdissent l'opération de mise en ligne des ressources pédagogiques :

- Certains enseignants ne sont pas bien familiarisés avec les techniques de la plateforme Moodle.
- Difficultés à créer des adresses email institutionnelles à tous les étudiants.
- Manque de réactivité de la part des étudiants et leur faible connexion à la plateforme.

**Aussi**, il a été proposé les solutions suivantes :

- Prévoir des cycles de formation sur la plateforme Moodle au profit des enseignants.
- Concevoir des campagnes de sensibilisation à travers le site web de l'université et les différents supports multimédias pour faire adhérer les étudiants à cette nouvelle démarche de téléenseignement.
- Inclure tous les supports multimédias utilisés par les enseignants et les étudiants dans l'évaluation de la situation de mise en ligne des ressources pédagogiques.
- Charger des collègues de la faculté des Sciences Sociales pour élaborer une enquête à travers un questionnaire dédié aux étudiants pour étudier leur perception du téléenseignement.







## 2- La Pandémie Covid-19 et l'aspect économique

La crise multiforme induite par le Covid-19 n'a épargné aucun pays, tous les secteurs sont touchés, la production et la distribution sont affectées, l'import/export est perturbé et la circulation des personnes est interdite. Aucune guerre, aucun fléau, à travers l'Histoire, n'ont vu la fermeture pure et simple des espaces aériens et maritimes. En 2020, le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une chute de 5,2% du Produit Intérieur Brut algérien qui dépasse les prévisions pour l'économie mondiale, estimées à 3%. Cette régression de l'activité économique dans notre pays est due à la fois à la crise sanitaire et à la chute des cours du brut qui atteignent leur plus bas niveau depuis 2002. D'après la même source, cette importante contraction de notre PIB algérien serait conjoncturelle et dépend de la propagation du Covid-19 et ses répercussions sur l'économie du pays dépendante entièrement du pétrole et il prévoit une forte accélération de la croissance en 2021 avec la reprise économique mondiale. Les réserves de change se situant à 60 milliards de dollars pourraient s'évaporer avec la baisse attendue des exportations d'hydrocarbures et des cours aussi bas. Des conséquences sociales sont prévisibles en raison du double choc Coronavirus-chute des prix du brut, et le FMI prévoit un taux de chômage de 15,1% cette année avant de baisser à 13,9% l'année prochaine à cause du déclin d'activité causé mesures de lutte contre la propagation de la pandémie. Si nous évoquons cela, c'est pour dire que la situation est très préoccupante et nécessite des gouvernants exceptionnels pour gérer la prochaine étape avec beaucoup d'intelligence et de pragmatisme. Le financement du coût de cette pandémie se traduit en coûts (directs par la prise en charge sanitaire, et indirects par le recul en matière de ressources budgétaires et fiscales (recul des recettes fiscales pétrolières, report du versement des impôts) auxquels il faut ajouter des coûts sociaux à supporter comme la prise en charge des allocations aux sans-revenus.

Pour faire face à ces besoins de financement causé par les effets de la pandémie et la nécessité de financer la reprise d'activité plusieurs solutions sont envisageables.

Le financement non conventionnel ou planche à billets qui ne peut être utilisée que de façon limitée car elle a été trop souvent utilisée par le passé. La dépréciation du dinar qui peut procurer des ressources financières supplémentaires pour financer le déficit du budget. En dernier lieu, le recours à des ressources financières alternatives tels que les instruments financiers non conventionnels destinés à drainer l'argent de l'informel, la redynamisation du marché boursier... Le recours au FMI qui appelle les pays de l'OPEP de la région, dont l'Algérie, a accéléré les réformes économiques visant à diversifier davantage les économies, demeure une option pour le gouvernement pour financer le redémarrage de l'économie au déconfinement.

## 3- Rôle de l'ES dans le développement durable et la promotion de la production nationale

### • L'université à la crise sanitaire Covid-19

Les principales ambitions de notre université visent à l'élévation du niveau général de connaissances et de qualification des citoyens, la promotion de l'égalité des chances et l'amélioration de la réussite des étudiants en fixant comme priorité le progrès des connaissances et des technologies, la diversité de l'offre de formation en articulation avec la recherche et d'innovation, et la capitalisation des produits de la recherche et leur transfert vers le monde économique.

En ces jours de confinement, interrogeons-nous sur les forces et faiblesses de notre enseignement, sur la qualité de la formation, sur la stratégie de recherche et d'innovation ?





La pandémie vient nous ouvrir les yeux sur des modèles complémentaires voire alternatifs au système universitaire classique. Osons innover graduellement dans le domaine de l'enseignement en lançant des formations à distance, combinées au système classique.

L'enseignement à distance a longtemps été le parent pauvre et la face cachée de l'institution universitaire en Algérie et dans le monde. Pour certains établissements d'enseignement supérieur de haute qualité rien que l'ouverture de tels programmes leur porterait préjudice ou diminuer l'intérêt des étudiants potentiels. Pire, l'enseignement à distance a toujours été considéré comme un enseignement de seconde zone qui s'adressait d'abord à un public "raté", ceux qui étudiaient après le travail, et œuvraient sur des supports de cours préparés par des enseignants peu formés et volontaires. L'enseignement distance était alors juste le remède à l'absence. En général, le traitement institutionnel témoigne de la prédominance du modèle présentiel classique sur l'enseignement à distance renforçant ainsi un clivage entre les deux communautés d'acteurs. Des études rapportent « les difficultés qu'éprouve l'institution universitaire à ouvrir son espace de référence pédagogique, même quand elle introduit des technologies potentiellement « individualisantes », "interactives", "autonomisantes", dans des dispositifs à distance dont les modalités de travail et de communication sont potentiellement "innovantes" ».

Cette crise planétaire nous démontre la nécessité de développer des "campus numériques" autrement dit des formations à distance qui intègrent les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement (TICE) dont l'Internet est devenu le media de référence. L'appel est lancé pour prendre de la distance par rapport au modèle classique actuel et s'orienter à la fois vers la production de ressources numérisées et la mise en place de services d'accompagnement pour les étudiants en mettant en place un tutorat spécialisé et des méthodes pédagogiques appropriées.

Après l'arrêt quasi-total de notre activité, nous ne pouvons plus justifier la supériorité d'un modèle inspiré des pratiques les plus traditionnelles.

Les fragilités du système éducatif à l'université se sont accumulées année après année et subitement mises à nu par cette pandémie. L'investissement dans la transition numérique s'avère dérisoire, si bien que les conditions d'un passage serein vers des programmes temporaires d'enseignement à distance ne sont pas du tout réunies, découvrant l'inadéquation des équipes pédagogiques à *de telles pratiques pédagogiques*.

C'est l'occasion pour le secteur de l'enseignement supérieur de s'orienter vers des cours nationaux pour les grands socles communs.

#### **4- Connexion de l'université à son environnement socioéconomique et formation aux métiers:**

A l'ère de l'économie dite de la connaissance, le maître mot est "l'innovation". Cette économie a commencé à se développer dans les années 1980 autour de deux secteurs : les technologies de l'informatique et les biotechnologies bénéficiant d'investissements pour l'essentiel collectés par le biais de marchés boursiers spécialisés. Ce qui justifie l'idée d'un nouveau modèle est que la création de firmes de recherche est devenue une pratique assez courante des chercheurs universitaires. Les grandes entreprises mondiales commencèrent à réduire la taille de leurs plateformes de recherche pour favoriser la constitution d'un réseau de firmes partenaires : des firmes chargées des étapes les plus expérimentales de la R & D, mobilisant des chercheurs académiques aussi bien que leurs propres employés et productrices de brevets plutôt que de biens.

Evidemment, l'innovation ne se résume pas à la R & D. Elle nécessite le développement d'une culture de la créativité qui récompense les idées nouvelles et originales, ainsi que





l'esprit d'entreprise. D'autres ingrédients sont nécessaires à une véritable culture de l'innovation notamment l'autonomie, le libre accès aux informations et la disponibilité de ces dernières.

Souvent, la notion d'innovation est confondue avec la notion d'invention, Selon le manuel d'Oslo, l'innovation est : « la mise en œuvre – la commercialisation ou l'implantation – par une entreprise, et pour la première fois, d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé (de production) nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques d'une entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations avec l'extérieur.

Aujourd'hui, l'innovation est indispensable à la formation et la croissance des entreprises et à la santé économique, sociale et politique des nations. Bien que les entreprises américaines s'inspirent des laboratoires industriels allemands et des collaborations japonaises en R & D, les États-Unis restent les plus novateurs dans l'organisation du processus d'innovation et développent le plus de nouvelles formes du management de l'innovation telles que les start-up et le capital-risque. Un grand nombre de ces innovations managériales sont ensuite adoptées à travers le monde le modèle marchand "innovation ouverte ou open innovation"

Si l'Algérie est décidée à devenir un pôle africain de l'innovation, elle doit mettre en place une véritable stratégie en la matière en créant un cadre tel le Haut Conseil de l'Innovation évoqué par le Premier Ministre un Conseil interministériel qui précisera sa vision globale du processus d'innovation. L'implication de l'université dans une première phase du processus d'innovation est primordiale car elle offre aux enseignants-chercheurs un environnement propice à la création et l'innovation ainsi que la valorisation et la protection des travaux de recherche doivent être définies par un cadre juridique de la labélisation.

Des structures d'interfaces Universités/Entreprises ou autres doivent être créés ou réactivées pour étudier avec les porteurs de projets l'opportunité commerciale de leurs projets et construire des business plans qui seront soumis aux investisseurs potentiels. D'autres organismes ou associations de la société civile peuvent apporter leurs expertises.

Pour la concrétisation et l'accompagnement de projets innovants, on doit créer des fonds d'investissement dédiés au financement et à l'accompagnement des Start-up

Dans sa vision stratégique, l'Université de Skikda compte agir comme une force de changement et de progrès par sa contribution intellectuelle, culturelle et scientifique à la société en encourageant et en renforçant particulièrement les actions :

- Orienter les projets de fin d'études vers des problématiques locales.
- Orienter les sujets de recherche dans le cadre des formations doctorales vers des problématiques définies conjointement avec les partenaires socioéconomiques de la région. Notamment, les thématiques traitant les attentes liées à :
  - La santé publique
  - La sécurité alimentaire
  - La sécurité énergétique
  - L'environnement et la vie
  - L'intelligence artificielle
  - La pétrochimie
  - L'agroalimentaire (industries de transformation de certains produits agricoles très répondus localement tels que : les agrumes, la tomate, les olives, la fraise.....etc.)
  - Le développement des éco-matériaux





- L'économie islamique : Banques et services islamiques.
- Enrichir et diversifier la carte de formation de l'université en prenant en considération les spécificités régionales tels que :
- L'ouverture d'écoles supérieures et des instituts d'université dans les domaines qui constituent les richesses naturelles et les spécificités de la région à l'instar du : Le tourisme, L'agro-alimentaire, La gestion de la ville, La réhabilitation et la maintenance du bâti, La foresterie (le chêne-liège...etc.), La gestion des risques naturels et technologiques et L'économie islamique. Par ailleurs , l'université de Skikda dispose déjà d'une filière a recrutement national MCIL en pétrochimie ainsi qu'un centre de recherche en pétrochimie en voie de réception en collaboration avec l'entreprise nationale SONATRACH plus un institut des sciences et techniques appliquées en industries pétrochimiques en collaboration avec l'association des IUT's de France. Ce sont là des atouts à valoriser et se permettre d'ambitionner a l'ouverture d'une école supérieure d'ingénieur dans ce domaine. Cependant L'université de Skikda a déjà déposé pour habilitation de nouvelles offres de formations en : architecture, hydraulique, contrôle qualité en microbiologie, annexe de médecine en collaboration avec la faculté de médecine de Constantine, Allemand, management de projet.
- Dans le cadre de la formation doctorale en plus de la reconduction des 22 spécialités déjà habilitées l'université est en phase de préparation de quatre (04) nouvelles formations doctorales en : Histoire, littérature françaises, littérature anglaise et sciences agronomiques

#### **5- Impacts sociologiques de la pandémie COVID-19 :**

Deux propositions phares ont été retenues par les présents en l'occurrence :

1. Une équipe pluridisciplinaire (psychologues, sociologues, économistes, juristes et statisticiens) va effectuer une étude approfondie sur les impacts psycho-socioéconomiques sur la population et rendre publique ses conclusions.
2. Proposer l'institutionnalisation de conseils scientifiques par wilaya qui auront pour mission :
  - a. Faire des propositions au service de l'aide à la décision pour les pouvoirs publics locaux (Wali, Chefs des daïras, Maires) en tout ce qui concerne la gestion de la ville et le bien être du citoyens.
  - b. Faire des propositions pour des plans de développement multisectoriels.
  - c. Faire des propositions d'enrichissement de la carte de formation des secteurs de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle.
  - d. Faire des propositions de développement de la recherche scientifique et technologique.
  - e. Faire des propositions pour le développement de la relation université/entreprises.
  - f. Faire des propositions au service de l'aide à la décision pour les pouvoirs publics locaux en périodes de crises et de sinistres.

A la fin, il a été convenu d'approfondir la réflexion pour élaborer un rapport plus détaillé sur la situation de mise en ligne des ressources pédagogiques et les mesures à prendre pour la clôture de l'année universitaire 2019/2020 ainsi que la situation de l'université après la pandémie COVID-19 ( avant le 31 mai)

La rencontre fut levée le même jour à quatorze heures trente minutes.